

Jean-Baptiste Delmas de la Rebière

Jean-Baptiste Delmas de la Rebière est né à Ussel (Corrèze) le 11 mai 1724 et mort dans la même ville le 28 juillet 1810. Fils d'Antoine, seigneur de la Rebière à Chaveroche, près d'Ussel, il devient avocat au Parlement de Bordeaux. En 1767 il prend les fonctions de Lieutenant particulier, puis de lieutenant général (1772) de la sénéchaussée ducale de Ventadour. Parallèlement il est le maire d'Ussel de 1776 à 1780. A la Révolution il est élu président du tribunal de district, en 1790. En plus de ses activités judiciaires et politiques, il témoigne d'une curiosité intellectuelle qui aboutit à la publication d'une histoire de la ville d'Ussel (1810), parue d'abord dans la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, à partir de 1780. C'est à ce même journal qu'il adresse en 1781 les premiers éléments d'un texte singulier, sous forme de correspondance sur « le sauvage des Pyrénées », faisant suite à l'annonce de la découverte de ce curieux personnage.

L'« homme sauvage » des Pyrénées, dont il est ici question a été signalé dans la forêt d'Iraty (Pays basque), par Paul-Marie Leroy, ingénieur de la Marine, chargé de trouver des arbres pour les mats de la Royale, ce qui le conduisait à arpenter les forêts pyrénéennes. Ces investigations ont donné lieu à un ouvrage publié à Londres en 1776 : *Mémoire Sur Les Travaux qui ont Rapport A L'Exploitation De La Mâturation Dans Les Pyrénées: avec une description des manœuvres & des machines employées pour parvenir à extraire les Mâts des forêts & les rendre à l'entrepôt de Bayonne, d'où ensuite ils sont distribués dans les différents Arsenaux de la Marine*, Londres (Couturier), 1776.

- *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 1781, 13 juin, p. 100.

NOUVELLES PARTICULIÈRES

Il n'y a pas longtemps que les Bergers qui conduisent leurs troupeaux dans le voisinage de la forêt d'Ynari, dans les Pyrénées, découvrirent un homme sauvage qui habitoit les rochers qui s'élevaient auprès de la forêt. Il étoit d'une taille médiocre, avec de longs cheveux & couvert de longs poils comme un ours ; il avoit l'agilité du cerf ; son caractère paroissoit gai , son humeur douce, car on n'a point ouï dire qu'il ait fait du mal à personne ; il visite souvent les cabanes des Bergers, sans être tenté de rien s'approprier de ce qu'il y voit, & sans que jamais on ait perdu quelque chose ; il ne connoissoit ni le pain, ni le lait, ni le fromage ; son amusement favori étoit de voir courir les troupeaux , & pour cela , il les dispersoit lorsqu'il le pouvoit ; il témoignoit le plaisir qu'il prenoit à ce spectacle par de longs éclats de rire, mais il n'a jamais tenté de faire du mal à ces innocens animaux. Quand les Bergers, comme cela arrive fréquemment, lâchent leurs chiens après lui, il fuit avec la vitesse d'une flèche partie de l'arc, & ne permet jamais aux chiens de l'approcher. Un matin il vint à la cabane de quelques ouvriers ; un d'eux s'en approcha & le prit par la jambe ; le Sauvage se mit à rire & s'échappa facilement. Il paroît avoir trente ans. Comme la forêt d'Ynari est très étendue, & qu'elle communique aux vastes bois qui appartiennent au territoire Espagnol, il est naturel de supposer que cette créature solitaire & paisible a été perdue par ses parents dans son enfance qu'elle s'est élevée seule & a vécu d'herbes.

- *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 1781, 25 juillet, p. 125-126.

Ussel, le 6 Juillet 1781,

Monsieur,

La découverte que vous avez annoncé dans votre Feuille du 13 Juin dernier, d'un Sauvage dans les montagnes des Pyrénées, couvert de longs poils comme un ours, m'a paru si peu vrai semblable, que je ne puis résister au désir de vous communiquer les réflexions qu'une pareille nouvelle m'a fait naître. Si l'on veut que ce soit un homme, comment a-t-il pu être entièrement couvert de poil comme un ours, ainsi que vous le dépeignez ? L'espèce humaine a-t-elle pu être réduite à cette dégradation ? On n'en a vu d'autre exemple que celui de *Nabuchodonozor*, qui, comme on sait, ne doit pas tirer à conséquence. (1) On trouve des Sauvages en Amérique & ailleurs, mais ce n'est que dans les mœurs, dans la manière de vivre & de penser : leur figure, à la couleur près, qui est basannée, est toujours telle que celle des autres hommes. Ainsi, rien ne paroît moins croyable que de dire que le corps de cet individu étoit absolument couvert de poil, si l'on veut que ce soit un homme.

Si c'en est un, comment n'a-t-il point l'usage de la parole ? L'hebrieu, langue primitive de l'homme, lui étoit, dit-on, naturelle. Cet enfant, que l'on veut s'être égaré, n'auroit-il pu parler sans l'avoir appris, & par le seul instinct de la nature, comme l'on chante sans avoir eu pour cela de maître ? Mais, à présupposer que le prétendu Sauvage ignore toute sorte de langues, il a du, pour le moins, articuler des sons, qui, réunis aux signes expressifs de ses volontés, ont dû manifester les affections de son ame & l'usage de la raison. Comment encore cet être, si l'on

veut le ranger dans la classe des humains, a-t-il pu devenir si semblable aux bêtes ? Égaré depuis son enfance, perdu dans les bois, dites-vous, il a vécu d'herbes & s'est abruti jusqu'à ce point. L'exemple de Nabuchodonosor prouveroit seul le contraire. Mais en admettant, pour un moment, la possibilité de ce fait, & que vivre d'herbes & de racines, exposé aux injures de l'air, puisse abâtardir l'espèce humaine jusqu'au point de la rendre semblable aux bêtes, a-t-il pu, à cet âge, pourvoir lui seul à sa subsistance & à sa conservation ? Des enfans approchant de la puberté, & suffisamment cultivés, auroient-ils eux-mêmes ce talent ? & ce qui est plus incroyable, auroient-ils la force de résister aux injures de l'air & à tant de sortes d'embûches qui ont dû l'environner ? M. de Saint-Foix, en ses Essais Historiques sur Paris, tom. 2, rapporte, il est vrai, d'après le Président de Thou, Liv. 123, que le Maréchal de Beaumanoir, chassant dans une forêt du Maine, en 1599, ses gens lui amenèrent un homme qu'ils avoient trouvé endormi dans un buisson, & dont la figure étoit très-singulière. Il avoit au haut du front deux cornes faites & placées comme celles d'un bélier, & *loin d'être tout couvert de poil comme celui des Pyrénées, il étoit, au contraire, fort chauve*. M. de Saint-Foix ajoute que cet homme conçut tant de chagrin de se voir promener de foire en foire, qu'il en mourut au bout de trois mois à Paris. Il fut enterré dans le cimetière de la paroisse de St. Côme, & l'on mit sur sa tombe l'épithaphe suivante.

Dans ce petit endroit à part,
Gît un très-singulier Cornard,
Car il l'étoit sans avoir femme :
Paffiant, priez Dieu pour son am.

Mais cette anecdote, pour être appuyée d'une antique & singulière épithaphe, n'en est pas, pour cela, de meilleur aloi. Aussi cet Ecrivain, si fécond en ingénieuses réflexions sur les faits qu'il rapporte, n'en donne-t-il aucune, ni pour, ni contre celui-ci, quelque singulier qu'il soit. On en sent de reste la raison ; il ne veut point compromettre son jugement. Il donne ce trait, comme l'on dit, à prix d'empiette, ainsi qu'il l'a trouvé. Il faut du merveilleux à bien des gens pour fixer leur attention & piquer leur curiosité ; c'est pour ceux de pareil goût qu'il a écrit cette anecdote.

Le Docteur pénitent, le célèbre St. Jérôme rapporte, dans sa première Lettre, Liv. 3, qu'il apparut dans le désert à St. Antoine, hermite, un petit homme qui avoit deux cornes sur le front, & dont la partie inférieure du corps se terminoit en pied de chèvre, tel qu'on dépeint les Satyres Capripèdes. Il ajoute que cet homme différent de celui des Pyrénées, avoit *l'usage de la parole*, & qu'il répondit, à la demande de St. Antoine, qu'il étoit mortel, habitant du désert, & de l'espèce de ceux que les Gentils adoroient sous le nom de *Faunes* & de *Satyres*. Le même Docteur dit encore qu'il pria St. Antoine d'interceder pour lui auprès de ce même Dieu qu'il reconnoissoient l'un & l'autre être descendu en terre pour le salut du genre humain. St. Jérôme ajoute enfin que pendant la surprise & les réflexions que causent au St. Anacorete l'apparition de ce phénomène, *cet animal*, partit comme un oiseau, & disparut à ses yeux.

Voilà, dira quelque Philosophe à la mode, qui sent bien la capucinade & le conte bleu : n'y a-t-il point là de l'exagération pour donner du ridicule ? Point de prévention, s'il vous plait, Monsieur le Philosophe : il n'y a là exactement rien de moi ; tout est tiré mot à mot de ce grand Docteur : il ajoute même pour confirmation de son histoire, que du regne de Constantin ou prit en vie un homme de même espèce ; qu'il fut conduit & donné en spectacle à Alexandrie, & qu'étant venu à mourir, il fut conservé dans le miel (celui-ci n'eut vraisemblablement point d'épithaphe) & envoyé à l'Empereur, qui étoit alors à Antioche.

(1) La punition de ce Prince ne fut que dans le dérèglement de sa raison, dans le changement de sa manière de vivre, & non dans la conformation extérieure de son corps, ainsi que le remarque Moréri, en ces termes : « Il fut transformé en bœuf, non pas qu'il le fut véritablement, mais il crut être tel, soit par une maladie qu'on nomme Lycanhropie, soit par un trouble de son imagination, causé par la Justice divine. Il fut chassé de son Palais dans la campagne, où il demeura il sept ans, paissant l'herbe comme les animaux. Après ce tems, la raison lui fut rendue, & il fut remis sur son trône ».

- *Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges*, 13 juin, 1781, 22 août, p. 141

FIN de la Lettre concernant le Sauvage des Pyrénées.

Sur la fin du 12^e siècle, le bruit courut en Allemagne qu'il étoit venu une dent d'or à un enfant, âgé de sept ans. Non feulement on crut d'abord ce prodige, mais encore plusieurs Savans donnèrent au Public d'amples & doctes dissertations pour & contre ce Phénomène. Il ne manquoit à tous ces beaux ouvrages, dit le judicieux critique qui rapporte ce fait, (i) si non qu'il fût vrai que la dent étoit d'or. Quand un Orfèvre Peut bien examinée, il se trouva que c'étoit une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse. Mais on commença, dit cet ingénieux Auteur, par faire des Livres, puis on consulta l'Orfèvre. Notre crédulité, en ceci, ne seroit-elle point pareille à celle de ce bon vieux tems ? A-t-on bien examiné ce prétendu Sauvage avant d'en publier la découverte & le signalement ? Ceux qui l'ont observé & qui en ont fait le rapport étoient-ils bien capables de se garantir de l'illusion, & de nous en donner une exacte description ? Si, d'après toutes ces précautions, il est constaté que cet individu portoit une figure entièrement couverte de longs poils, comme un ours, privé du don de la parole, & conséquemment de l'usage de la raison, on doit, sans doute, le ranger dans la classe des brutes.

Il est une espèce de Singes, nommés Orangs-Outangs, (2) qui marchent la tête haute, & sur leurs pieds de derrière : ils rendent, à peu près, les mêmes services que des Nègres qui n'entendent point la langue de ceux qui les commandent. (3) Un animal de cette espèce, bien dressé & qui aura recouvré sa liberté primitive dans la forêt & les roches des Pyrénées, doit vraisemblablement avoir fait perdre le change aux Bergers des environs. Cette conjecture paroît d'autant plus probable, que l'individu dont on parle n'a donné d'autre signe de l'état humain que de prétendus éclats de rire, ayant cependant assez souvent laissé à ses examinateurs (de votre aveu) le tems de remarquer les traits & les faits qui pouvoient le caractériser. La raison, en un mot, ce rayon émané de la divinité, indélébile dans l'homme le plus abruti & le plus sauvage, est un sceau infaillible qui le caractérisera évidemment à jamais de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Ainsi, dès-lors que le prétendu Sauvage n'en a aucun usage, (4) non plus que de la parole, qui en est le plus fidèle interprète, il paroît indubitable qu'il doit être rangé dans la classe des bêtes.

J'épère, Monsieur, que vous voudrez bien envisager ces légères observations comme l'effet du zèle qui m'anime pour la perfection d'un Ouvrage périodique, dans lequel on trouve presque toujours à s'instruire ou à se délasser de plus graves occupations. Je n'ai ici d'autre objet que de mettre à profit, à l'avantage de tout le monde, le sage précepte du fameux Satyrique du siècle passé :

Jamais à vos Lecteurs n'offrez rien d'incroyable : Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Je suis, &c. D**. D. L R***. L. G. d'Ussel.

(1) *Fontenelle*, Hist. des Oracles.

(2) *Buffon*, Hist. Nat.

(3) Les Nègres d'Afrique s'imaginent que ces Singes ont la faculté de parler, & ils disent que s'ils n'usent point de cette faculté, c'est qu'ils ont peur qu'on les fasse travailler. (*Voy. l'Hist. générale des Voyages*).

- Feuille hebdomadaire de la Généralité de Limoges, 1781, 13 juin, p. 144-145

NOUVELLES PARTICULIERES.

Réponse du. Rédacteur à l'Auteur de la Lettre concernant le Sauvage des Pyrénées.

Monsieur,

Une merveille absurde est pour moi sans appas.

Boil., art. Poét., ch. 13

Ce vers, qui suit immédiatement le distique par lequel vous terminez votre Lettre, m'a paru très-propre à former le commencement de ma réponse. Il vous instruira, au premier coup-d'œil, que si, comme vous, je ne crois pas aux singularités que *l'ignorance et le zèle mal entendu* ont débité dans tous les tems, je pouvois, sans m'écarter du vrai, de l'utile & de l'agréable, seul objet mes Feuilles, rapporter la nouvelle de l'homme sauvage trouvé dans la forêt d'Ynari.

Je pense qu'en examinant avec soin toutes les parties du grand tableau de la Nature, vous conviendrez sans peine que ma courte narration sur cet être, singulier & extraordinaire dans cette portion du globe que nous occupons, n'indiquoit rien qui put vous le faire considérer comme un monstre ou comme une bête. Afin de rendre la chose plus sensible, je répéterai ici ce que j'ai dit dans la Feuille du 13 juin, après avoir rendu compte

de la découverte & de la structure de cet homme sauvage : « Comme la forêt d'Ynari est très-étendue & qu'elle communique aux vastes bois qui appartiennent au territoire Espagnol, il est naturel de supposer que cette créature solitaire a été perdue par ses parents dans son enfance, & qu'elle s'est élevée seule, & a vécu d'herbes ». Cette supposition ne vous a point paru raisonnable : la comparant à la Fable de la Louve qui allaita Romulus, vous avez cru pouvoir effacer toute ligne individuelle, &, tranchant le mot, transformer notre homme sauvage en brute, ou, tout au moins, en *Ourang-Outang*, *Si l'on veut*, dites - vous, *que ce soit un homme, comment a-t-il pu être entièrement couvert de poil, comme un ours. L'espèce humaine a-t-elle pu être réduite à cette dégradation ?* Comment, M. ? Mais comment les *Naires de Calicut* nassent-ils avec des jambes aussi grosses que le corps d'un autre homme ? Comment les *Hottentotes* ont-elles une excroissance calleuse, qui, de l'os pubis, leur descend jusqu'au milieu des cuisses, en forme de tablier ; en sorte, dit l'Auteur qui nous instruit de cette singularité, (1) que ces Africaines sont les seules femmes de la terre qui puissent être parfaitement nues sans cesser d'être décentes ? Comment les *Nègres de Manille*, les *Montagnards* du Royaume de Lambri, une partie des *Infulaires de Formose* sont-ils pourvus d'une queue ? (2) Comment, enfin, les *Nègres de Zanguebar* sont-ils couverts de laine ? Tous ces peuples cependant sont de l'espèce humaine. Dira-t-on qu'elle s'est dégradée en les formant ainsi ? Il feroit contraire à la saine philosophie je ne dis pas simplement de l'affirmer, mais encore de le présumer. Une queue, un tablier de chair, une toison de laine, &c. semblent s'écarter bien plus de la forme qui, suivant vous, Monsieur, constitue l'homme, que tout le poil des Sauvages des Pyrénées. Mais l'enveloppe extérieure n'est point le caractère distinctif d'un être. C'est *Jean-Jacques* qui nous l'assure ; (3) & les Philosophes, ainsi que ce Savant, soutiennent qu'on peut être homme avec la robe du *Requin*, les pointes hérissées du *Porc-Epic*, ou la laine frisée des *Nègres de Zanguebar*.

Vous m'accorderez peut-être, Monsieur qu'il paroît de tems en tems sur la scène de la nature des phénomènes singuliers par rapport à l'organisation des êtres Pourquoi étonnent-ils notre imagination ? Parce que nous avons la fureur de ne juger jamais des êtres que par relation, & qu'à cet égard nos relations sont très-limitées. Ce sont des machines dont on nous cache les ressorts & les contrepoids, & nous ne les voyons que du côté du parterre. Je pourrais citer ici une foule d'exemples de pareils écarts apparens ; mais ils exigeroient une trop longue lettre. Malgré tout le plaisir que j'aurois, Monsieur, à discuter vos raisonnemens, soit pour instruire mes Lecteurs, soit pour les *délasser de plus graves occupations*, je me bornerai à deux ou trois faits des plus bizarres. On trouve dans les *Transactions Philosophiques* (année 1685) qu'une fille, à l'âge de trois ans, vit germer des cornes en divers « endroits de son corps, & surtout aux jointures & aux articulations : ces excroissances se multiplièrent d'année en année, &, à l'âge de 13 ans, elle en étoit toute hérissée, le sein même n'en étoit pas exempt. Quelques-unes de ces cornes étoient recourbées comme celles du bélier ; dès qu'il en tomboit une, il en renaissait d'autres à la place » En 1344, on trouva dans les forêts de la *Hesse* un homme qui y avoit été nourri par les loups, & qui disoit depuis à la Cour du Roi Henri que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec ces animaux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme les quadrupèdes, qu'il fallut lui attacher des pièces de bois pour le forcer à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'Enfant qu'on trouva en 1694 dans les forêts de la *Lithuanie*, & qui vivoit parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raison ; il marchoit sur les pieds & sur ses mains, n'avoit aucun langage, & formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Cependant, malgré cette stupidité, le Philosophe n'a pas rayé cet enfant de l'espèce humaine, non plus que Rousseau n'en raye le *Ourang-Outang*. Et pourquoi ? Ces Savans ont considéré que c'est une foible raison de conjecturer que l'homme des bois & l'homme sauvage sont des bêtes ou des monstres parce qu'ils ne parlent pas ; & pour appuyer leur raisonnement, ils disent que quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, l'art de communiquer ses idées exigeant nécessairement : une relation avec d'autres individus de son espèce ? avantages dont sont privés les êtres tels que les Sauvages isolés & solitaires.

D'ailleurs, Monsieur, quel titre aurions-nous pour qualifier de monstre les êtres extraordinaires ? Avons-nous parcouru du haut en bas la grande échelle des êtres ? Connoissons-nous assez l'ordre de la Nature pour savoir ce qui s'en écarte, & pouvons-nous appercevoir les limites qui séparent le monstre de l'être régulièrement organisé ? Ce sont autant de questions que se fait l'Auteur de *la Philosophie de la Nature* pour conclure que la Nature ne se joue point dans ses travaux, si ce n'est peut-être de l'entendement de l'aveugle-né qui veut donner la clef de ses ouvrages.

En voilà, je crois assez pour vous prouver, Monsieur, que l'existence du Sauvage de la forêt d'Ynari en très-possible ; que sa contexture extérieure, peut-être suite naturelle de son genre d'éducation, ne le rend pas indigna de l'espèce humaine ; & que lorsque j'ai rapporté ce fait, je n'ai pas cru offrir à mes Lecteurs rien

d'incroyable, *Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*, j'en conviens ; mais le plus fort degré d'in vraisemblance ne sauroit faire le moindre tort à la vérité. J'ai l'honneur d'être, &c.

(1) Description du Cap de bonne Espérance, tom. 1, pag. 91.

(2) Voyages de *Gemelli Carreri*, tom. 5, pag. 68. Les hommes à queue avoient aussi été connus des Anciens. *Plin*e Hist. Nat., liv. 7, ch. 2.

(3) Notes sur le Discours *de l'inégalité des conditions*. Cet Auteur cite deux autres Sauvages trouvés dans les forêts des Pyrénées.